



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SEANCE DU
12/09/2018

Nombre d'élus :

- en exercice : 31
- présents : 22
- procurations : 5
- absents : 9
- ayant pris part au vote : 27

Date de la convocation : 27/08/2018

Conseil syndical : 12/09/2018

Certifiée exécutoire par :

Transmission en préfecture le :
04/12/2018

Affichage syndical le : 04/12/2018

Étaient présents : Max VINCENT, Pierre GOUVERNEYRE, Marc GRIVEL, Corinne CARDONA, Michel BALAIS, Jean-Marc NOTTIN, Geneviève OBERGER, Françoise MAUPAS, Dominic BOYER-RIVIERE, Gérard DARDET, Pierre-Antoine COLLIN, Michel JAENGER, Denis VERKIN, Eric MAZOYER, Jean-Claude GRANGE, Philippe RITTER, Anne-Laure MATHIAS, Vincent PEYTEL, Laurent MONCEL, Marcel PATIN, Bernard BOURBONNAIS, Charles MONNERET, Bernard COQUET, Evelyne DEBARD, Jean-Michel CARON, Olivier PERROT, Nicolas POUSSINEAU, Romuald DELABIE.

Absents représenté(s) :	Par :
Claire BELLE	Michel BALAIS
Bénédicte KUNTZIGER	Geneviève OBERGER
Isabelle CELEYRON	Jean-Claude GRANGE
Pascal DAVID	Michel PATIN
Gérard KECK	Evelyne DEBARD

Étai(en)t absent(s) :

Antoine DUPERRAY, Claire BELLE, Bénédicte KUNTZIGER, Christian COLOMBO, Jean-Luc POIRIER, Isabelle CELEYRON, Pascal DAVID, Charles MONERET, Gérard KECK.

Secrétaire de Séance élu :

Anne-Laure MATHIAS.

Le **mercredi 12 septembre 2018**, les membres du Conseil Syndical sont réunis, régulièrement convoqués par courriel du 01/06/2018, dans la salle du Conseil Municipal de Limonest, sous la présidence de Monsieur Max VINCENT, Président.

Délibération du Conseil Syndical n° 2018-09-01

VALIDATION DU CHEMIN DE FER DU DOCUMENT CADRE STRATEGIQUE ET LE CONCEPT D'AGRIPARC PLAINES MONTS D'OR
RAPPORTEUR : MAX VINCENT – PRESIDENT

Créé en 1996, le syndicat mixte des Monts d'Or a comme prérogatives la préservation, la gestion et la mise en valeur d'un des principaux cœurs verts de l'agglomération lyonnaise, le Massif des Monts d'Or.

La politique et les actions mises en place depuis plus de 20 ans vise à assurer un équilibre de vocations : protection et gestion de l'environnement et du patrimoine du territoire, pérennité et développement des activités agricoles, fréquentation pour les loisirs de pleine nature.

Une charte d'objectif, élaborée à la création du syndicat mixte, permet d'assurer cet équilibre et, encore aujourd'hui, d'orienter les actions du syndicat : présence permanente sur le site, accueil du public et contrôle de la fréquentation, coordination des interventions foncière pour maîtriser l'évolution du territoire maintien de l'agriculture, préservation et gestion du patrimoine naturel et bâti.

Les recompositions territoriales récentes, les outils et les politiques agricoles déployés depuis une dizaine d'année (PENAP, Politique d'intervention foncière du SMPMO et révision du PLU-h) conduisent assez naturellement à reconsidérer le cadre d'intervention du syndicat à travers l'actualisation du plan de gestion et la redéfinition des secteurs d'interventions prioritaires. Cette actualisation permettra l'élaboration d'un programme d'action, lequel devra s'inscrire **dans un contexte d'optimisation des moyens disponibles**.

La révision de la charte d'objectifs porte également **la question de la vision de l'avenir du territoire** par les élus, les habitants, les acteurs économiques et les experts thématiques. Cette dimension prospective apparaît déterminante dans la démarche d'actualisation proposée.

L'Agence d'urbanisme de Lyon a été sollicitée pour accompagner le SMPMO dans l'élaboration d'un nouveau document-cadre.

Ce travail sera formalisé dans deux documents :

- Le document cadre stratégique de l'AGRIPARC Plaines Monts d'Or
- Le plan d'actions

Le chemin de fer du document cadre stratégique et le concept d'AGRIPARC est le fruit de plusieurs ateliers prospectifs et collaboratifs, de travail d'analyses et de prospections. Ce document de référence pour la gestion de ce territoire pour les années à venir sera composé :

- D'une introduction
- D'une présentation du SMPMO et des principales réalisations à ce jour
- D'une présentation du concept d'AGRIPARC Plaines Monts d'Or
- D'une carte-guide synthétisant la stratégie et les 4 axes (Une terre d'équilibre et d'innovation/ Vers un territoire de production agricole et alimentaire de haute qualité/Une ambition forte pour la biodiversité et les écosystèmes/Vers un territoire maillé pour les activités de nature et de découverte)
- Des exemples de fiches-actions

Le plan d'action fera l'objet d'une concertation avec les communes et sera déployer en 2019.

Après en avoir délibéré le comité syndical approuve à l'unanimité le chemin de fer du document cadre stratégique et le concept d'AGRIPARC et autorise le Président à signer tous documents relatifs à cette action.

*Délibéré en séance les jours, mois et an susdits.
Suivent au registre les signatures des membres présents.*

*Copie certifiée conforme,
A Limonest, le 12/09/2018*

Max Vincent,
Président

